

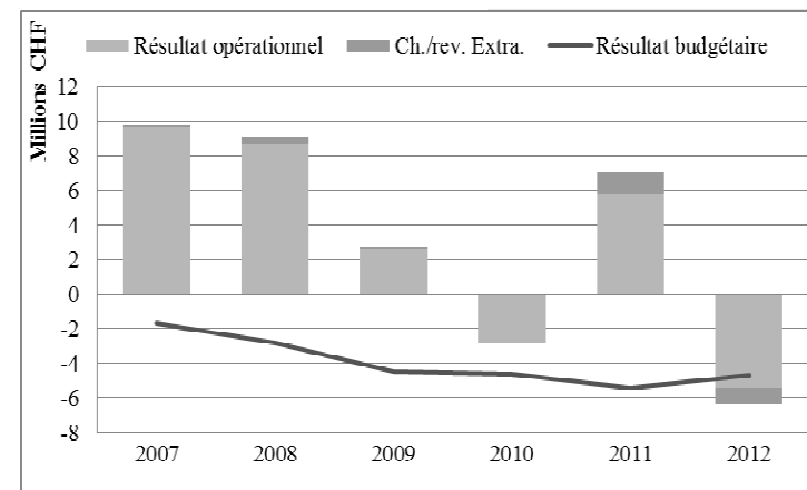
LA PARTICIPATION A DES CHARGES CANTONALES PESE SUR LES FINANCES DE LA VILLE DE MORGES

La Ville de Morges clôture l'exercice 2012 avec un déficit de CHF 6'401'727. Plus élevé que prévu, ce résultat dépasse de 37% le déficit budgétaire de CHF 4'686'686. Au-delà d'un recul des recettes fiscales en 2012, le dépassement est surtout dû à la forte progression du coût de la facture sociale et de la péréquation intercommunale. Les dépenses maîtrisables s'inscrivent dans le cadre budgétaire.

Tableau 1

Charges et revenus par dicastères	Comptes 2012		Budget 2012		Diff. C12/B12
	charges	revenus	charges	revenus	
1 AGCP	11'035'110	4'191'512	10'929'725	3'793'800	292'326
2 FAIG	17'372'554	64'003'889	17'248'434	63'157'836	721'933
3 SP3	5'473'878	1'215'305	9'714'640	5'527'200	-71'133
4 PAT	16'674'696	11'900'765	16'824'719	11'820'939	229'849
5 IEEP	27'732'198	22'316'999	26'508'445	20'792'760	300'486
6 JSSL	33'694'193	7'870'914	32'420'678	8'309'370	-1'711'972
7 ATD2	5'180'757	250'208	4'841'800	399'850	-488'599
Total ch. & rev. ordinaires	117'163'387	111'749'592	118'488'441	113'801'755	-727'109
Résultat opérationnel		5'413'795		4'686'686	
Ch. & rev. extraordinaires	3'608'789	2'620'857			-987'933
Excédents		6'401'727		4'686'686	-1'715'041
Ecritures de boucllement					
Excédents		6'401'727		4'686'686	-1'715'041

Graphique 1 : Evolution du résultat



CRÉATION DE LA POLICE RÉGIONALE MORGES (PRM)

La PRM, qui associe les communes de Préverenges, Saint-Prex, Tolochenaz et Morges, a commencé son activité le 1^{er} janvier 2012, bien que sa création formelle ne soit intervenue qu'au 1^{er} juillet 2012. Cette réorganisation a nécessité le transfert de l'ensemble des employés et du matériel d'exploitation dans la nouvelle entité. Les charges d'exploitation sont facturées aux communes membres selon une clé de répartition. La Ville de Morges a par ailleurs confié l'exécution de tâches optionnelles, telles que la police du commerce, les inhumations et la police administrative à la PRM. Ces tâches sont exécutées et rémunérées sur la base d'un contrat de prestations. Comme le montre le tableau 1 ci-dessus, l'externalisation des prestations de police engendre une diminution des charges et des recettes de la Direction de la sécurité publique et protection de la population (SP3) dans les comptes communaux. Le coût net de la participation est conforme au budget. Quant au socle de base de sécurité de la police cantonale, il est facturé aux communes par le biais de la péréquation intercommunale et son coût pour Morges s'élève en 2012 à CHF 838'573. En tant que participante à une police régionale, la Ville de Morges bénéficie dès 2012 d'une bascule de deux points d'impôt du Canton.

CHARGES MAÎTRISABLES CONFORMES AU BUDGET

Les dépenses dont l'Administration communale a la maîtrise sont en premier lieu les charges de personnel, les achats de biens, services et marchandises et les intérêts passifs. Les charges liées aux autorités et au personnel, qui représentent une partie importante du budget communal, sont en adéquation avec le budget, tenant compte du transfert de personnel à la PRM. En 2012, la Ville a employé un nombre moyen de 267 salariés (équivalent plein temps), dont le détail est présenté à la page 118. Le coût des achats de biens services et marchandises s'inscrit lui aussi au cadre budgétaire, la diminution apparente étant principalement due à la création de la PRM exposée ci-avant. Quant aux intérêts passifs, ils sont en diminution grâce à la dette financière stable ainsi qu'à l'abaissement du taux d'intérêt moyen du portefeuille de la dette.

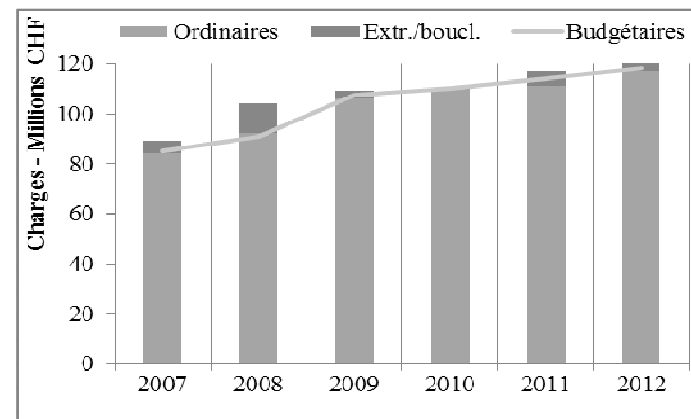
AUGMENTATION DES CHARGES NON MAÎTRISABLES

Parmi les charges non maîtrisables figurent avant tout la facture sociale, la péréquation financière intercommunale et la participation communale aux transports publics. Suite au décompte définitif de la facture sociale 2011, la Ville doit, comme de nombreuses communes, assumer une charge supplémentaire qui se monte à CHF 2.2 millions. Le Canton explique le transfert de charges aux communes principalement par une forte augmentation liée aux aides en faveur des revenus d'insertion et sa participation à l'assurance chômage. De plus, les acomptes versés en faveur de la péréquation financière ont dû être complétés par un montant de CHF 0.5 million. Grâce au fonds de réserve de CHF 0.8 million constitué en 2006 pour l'égalisation de la péréquation financière et la facture sociale, une partie desdits surcoûts a pu être couverte. Quant à la participation aux transports publics de Morges et environs (TPM), elle présente également un important dépassement budgétaire d'environ CHF 0.4 million, en raison de la nouvelle répartition des charges au sein du périmètre Mobilis désavantageuse pour les TPM.

Tableau 2

Charges par nature	Comptes 2012		Budget 2012	Diff. C12/B12 (ordinares)	Comptes 2011
	Ordinaires	Extr./boucl.			
30 Autorités et personnel	27'343'646	-	34'089'770	-6'746'124	32'104'525
31 Biens, services, marchandises	20'415'581	299'392	22'358'610	-1'943'029	20'196'556
32 Intérêts passifs	1'524'902	-	1'671'630	-146'728	1'817'452
33 Amortissements	8'653'631	1'995'201	9'123'250	-469'619	12'472'376
35 Rbts et subv. coll. publiques	40'225'225	-	33'617'857	6'607'368	32'696'733
36 Aides et subventions	10'992'656	-	11'007'914	-15'259	9'330'652
38 Attributions fonds spéciaux	4'016'994	1'314'197	2'812'670	1'204'324	5'498'203
39 Imputations internes	3'990'752	-	3'806'740	184'012	2'994'160
Total charges	117'163'387	3'608'789	118'488'441	-1'325'054	117'110'657

Graphique 2



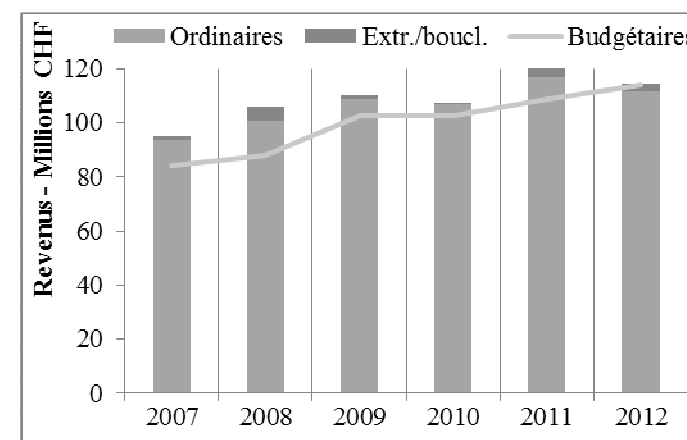
MAINTIEN DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT AU NIVEAU DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Si les revenus ordinaires de fonctionnement dans leur totalité se situent au niveau de l'année précédente, les comptes 2012 présentent des mouvements dans la nature des revenus. Ainsi, le produit des pensions des centres de vie infantine est inférieur au budget d'environ CHF 0.5 million en raison d'une plus faible participation des parents que prévue. Quant au vignoble communal, les ventes de vin ont subi une baisse de plus de CHF 0.2 million en raison des conditions de marché difficile. En revanche, les taxes facturées pour le raccordement aux réseaux d'eau et d'égouts dépassent le budget de CHF 1.3 million et témoignent ainsi d'une activité soutenue dans le secteur de la construction. Enfin, les produits provenant du stationnement et des amendes d'ordre sont désormais comptabilisés dans la PRM et une comparaison historique avec les comptes de la Ville n'est par conséquent pas pertinente.

Tableau 3

Revenus par nature	Comptes 2012		Budget 2012	Diff. C12/B12 (ordinaires)	Comptes 2011
	Ordinaires	Extr./boucl.			
40 Impôts	50'133'594	-	51'113'550	-979'956	52'897'667
41 Patentes, concessions	499'484	-	575'500	-76'016	690'910
42 Revenus du patrimoine	12'255'493	-	13'609'449	-1'353'956	14'115'131
43 Taxes, émoluments, ventes	25'655'717	505'586	26'849'968	-1'194'251	28'015'396
44 Parts recettes cantonales	1'478'325	-	1'000'000	478'325	1'493'850
45 Part. & rbts coll. publiques	14'641'535	-	14'606'186	35'349	16'702'756
46 Autres prestations / subv.	1'605'675	-	1'478'762	126'913	1'077'591
48 Prélèvements fds spéciaux	1'489'018	2'115'271	761'600	727'418	4'621'650
49 Imputations internes	3'990'752	-	3'806'740	184'012	2'994'160
Total revenus	111'749'592	2'620'857	113'801'755	-2'052'163	122'609'111

Graphique 3



IMPOTS DES PERSONNES MORALES EN BAISSÉ

Les comptes 2012 subissent une importante baisse de plus de CHF 1 million de revenus d'impôts provenant des personnes morales, soit moins 14.1% par rapport au budget et moins 44% par rapport à l'année précédente. Alors que le résultat contenait des revenus extraordinaires en 2011, il est fortement influencé par la perte de revenus suite au départ d'un contribuable en 2012.

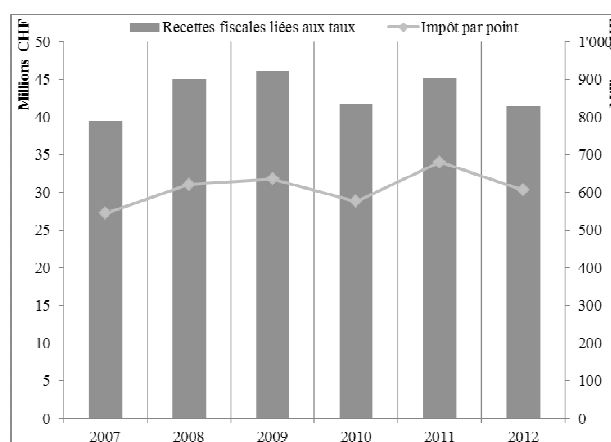
Globalement, les recettes fiscales liées au taux affichent un écart négatif de CHF 2.6 millions par rapport au budget. Ce sont les revenus d'impôts sur les successions et donations ainsi que sur les gains immobiliers, largement au-dessus des attentes, qui compensent ce déficit budgétaire et le ramène à CHF 0.4 million.

Ainsi, après l'année 2011 extraordinaire, les revenus d'impôts s'établissent au niveau de 2010 avec la valeur du point d'impôt de CHF 605'692 et du point d'impôt par habitant de CHF 40.30.

Tableau 4

	Comptes 2012	Budget 2012	Diff. C12/B12	Comptes 2011	Diff. C12/C11
Recettes fiscales					
IRF personnes physiques	32'453'896	33'815'000	-1'361'104	30'646'077	1'807'819
IBC personnes morales	6'195'504	7'215'000	-1'019'496	11'037'399	-4'841'895
Autres impôts liés au taux	2'840'519	3'095'000	-254'481	3'583'316	-742'798
Recettes fiscales selon taux	41'489'918	44'125'000	-2'635'082	45'266'792	-3'776'874
Impôt par point	605'692	644'161	-38'468	680'704	-75'011
Habitants au 31.12	15'038	15'800		14'860	
Impôt par point et habitant	40.3	40.8		45.8	
Recettes fiscales non liées au taux	10'526'343	8'305'050	2'221'293	9'478'723	1'047'620
Total recettes fiscales	52'016'261	52'430'050	-413'789	54'745'516	-2'729'254

Graphique 4



LA VILLE DE MORGES POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Poursuivant ses projets conformément aux priorités définies pour la législature, la Ville a investi en 2012 un montant net de CHF 7'003'427 dans son patrimoine administratif. La rénovation de l'Hôtel de Ville avance selon les plans et plusieurs services pourront réintégrer le bâtiment administratif en été 2013.

Du côté des infrastructures, de nombreux travaux d'équipements et d'aménagements ont été effectués, notamment dans le cadre du plan partiel d'affectation En Bonjean. Les terrains de sports communaux de Beausobre et Chanel ont été équipés de nouveaux revêtements de sol souples. Par ailleurs, la Ville a remplacé quatre véhicules utilitaires et engins de travaux publics.

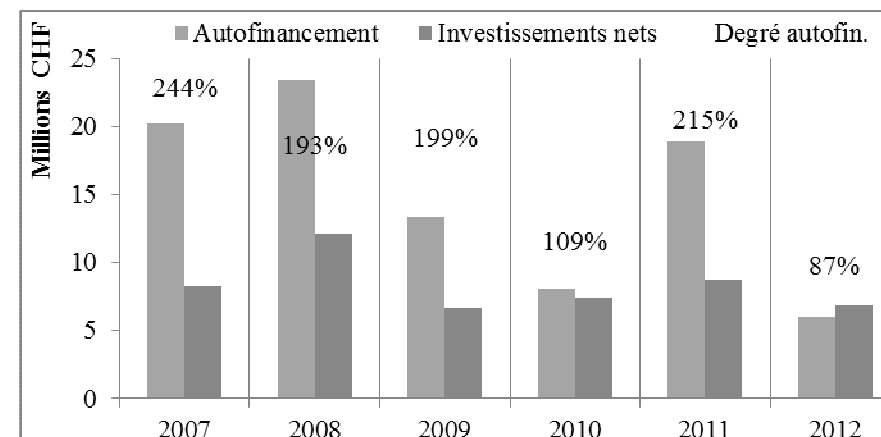
Quant au développement de la Ville, les plans partiels d'affectation Morges / Gare-Sud, Parc des Sports et Longeraie sont en cours de ratification respectivement en procédure d'approbation. L'étude intitulée "Objectif logement" a également été terminée permettant à la Ville d'asseoir sa politique de logements et foncière afin d'offrir des logements à toutes les classes de population et de favoriser un développement démographique équilibré.

Avec un degré d'autofinancement de 87%, la grande majorité des dépenses d'investissements a été couverte et une réserve de liquidités a permis de combler les besoins supplémentaires afin d'éviter le recours à de nouveaux emprunts.

Tableau 5

	Comptes 2012	Budget 2012	Diff. C12/B12	Comptes 2011	Diff. C12/C11
Investissements					
Patrimoine administratif	7'003'427	17'329'988	-10'326'561	8'669'714	-1'666'288
Patrimoine financier	-174'211	2'736'000	-2'910'211	175'613	-349'824
Variation inventaires au bilan	20'042	-	20'042	-87'123	107'165
Investissements nets	6'849'257	20'065'988	-13'216'731	8'758'204	-1'908'946

Graphique 5



LA DETTE ENVERS LES BANQUES RESTE STABLE

En 2012, l'endettement brut de la Ville est en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Néanmoins, les emprunts auprès des banques et institutions financières restent stables. En effet, l'augmentation s'explique par une créance payable à courte échéance. L'endettement brut par habitant est de CHF 4'265.

Grâce au refinancement de deux emprunts, le taux moyen de la dette a pu être ramené de 2.97% en 2011 à 2.32% en 2012. Cela a également permis de réduire la charge du service de la dette à CHF 1.5 million, soit une économie de CHF 0.3 million.

Graphique 6

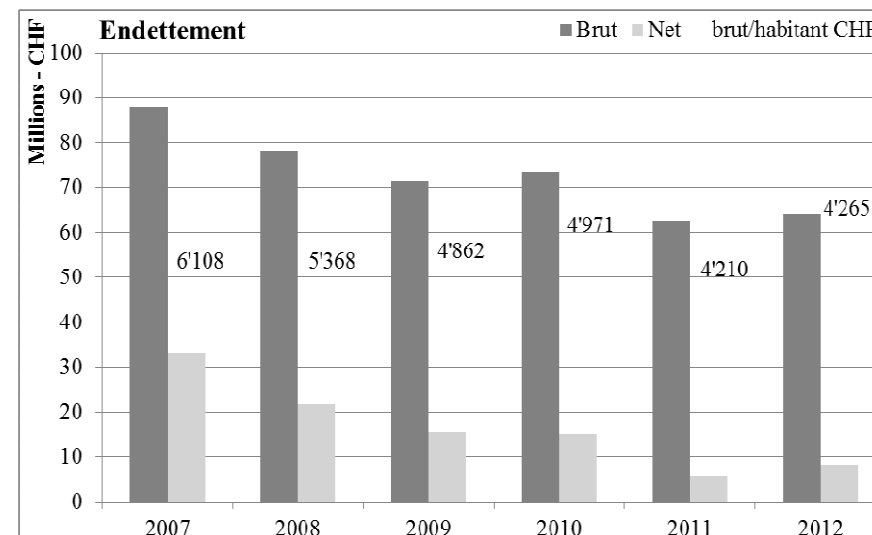


Tableau 6

	Comptes 2012	Comptes 2011	Diff. C12/C11	Comptes 2010	Diff. C12/C10
Endettement					
Endettement brut	64'136'884	62'554'726	1'582'158	73'370'656	-9'233'772
Endettement brut / hab.	4'265	4'210		4'971	
Actifs circulants	59'880'931	60'670'935	-790'003	62'408'826	-2'527'895
Provision créances douteuses	3'930'000	3'860'000	70'000	4'060'000	-130'000
Endettement net	8'185'953	5'743'791	2'442'162	15'021'829	-6'835'877
Endettement net / hab.	544	387		1'018	

ASSURER LA VIABILITÉ DES FINANCES

Les comptes 2012 de la Ville de Morges subissent un déficit historique qui reflète une dégradation fiscale et un contexte social marqué par la précarisation de plusieurs couches de la population. Cependant, la solidité des finances de la Ville ne saurait être mise en doute : les indicateurs financiers sont bons et l'endettement reste à un niveau faible.

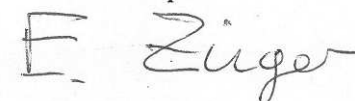
Dans ce contexte, il s'agit de maintenir la viabilité à long terme des finances. La Municipalité s'est d'ores et déjà engagée dans une réflexion visant à optimiser les finances de manière durable.

L'équilibre de la répartition des charges entre les communes et le Canton n'est plus satisfaisant et la Ville de Morges espère qu'une répartition stabilisée pourra s'établir.

Il s'agit également d'améliorer l'attractivité de la Ville, de conserver la qualité de la vie pour ses habitants et de dynamiser l'économie locale. Les projets actuellement en cours de réalisation, notamment le développement des quartiers de Morges / Gare-Sud, la Longeraie et l'Eglantine permettront d'atteindre ce but.



Finances, assurances, informatique et
contrôle de gestion
le municipal



Eric Züger